

## NCR : TARIFS 2020-2021

### Section : NATATION

Activités	Ages	Nb entr/ sem	Cotisation		
			Annuelle	01/2021	
Enfants et Ados	Ecole de Natation Française ENF *	6-11 ans	1	220 €	150€
	Ados Loisirs	12-14 ans	1	220€	150€
	Ados Loisirs à partir de janvier 2021	15-18 ans	1	-	160€
* Niveau requis : Autonomie grand bain, sans support (frites, brassards, planches), retour sans nage codifiée.					
Compétition	Avenirs	F : 7-9 ans G : 8-10 ans	3/4	305€	-
	Jeunes	F:10-12 ans G : 11-13 ans	4	305€	-
	Juniors	F : 13 et + G : 14 et +	4/6	350€	-
Adultes	Adultes Sportifs	18 ans et plus	1 puis 2	290€	-
	Adultes 2 entr à partir 01/2021	18 ans et plus	2	-	200€
	Adultes 1 entr à partir 01/2021	18 ans et plus	1	-	160€

### Section : APNÉE (à partir de 14 ans)

Activités	Entraînement piscine	PPG	Fosses	Licence	Cotisation	
					Annuelle	01/2021
Adhérent Apnée	1	Oui	10€ / fosse	Oui	180€	120€
Adhérent FFESSM	Non	Non	10€ / fosse (priorité adhérents 1 & 2)	Oui	45€	-
Licencié extérieur	Non	Non	15€ / fosse (priorité adhérents 1, 2)	Non	-	-

Remises

- Pour les membres d'une même famille (même nom, même adresse) : 5% de réduction à partir de 400€ d'adhésion.
- Officiel FFN : 18€.

#### Pièces à fournir à la rentrée en septembre 2020 :

1. Un **certificat médical** précisant « Ne comporte aucune contre-indication à la pratique de la natation ou de l'apnée ». Le certificat médical est obligatoire. **Pas de certificat, pas d'entraînement**
2. Pour la section apnée, il est impératif de présenter un certificat médical FFESSM de moins de 60 jours à la date d'inscription. Un modèle peut être téléchargé sur le site de la FFESSM.
3. Pour la section natation, le formulaire licence FFN complété et signé

**NB 1** : Pour la natation, le certificat médical doit être **postérieur au 20 août 2020**.

**NB 2** : Pour les apnéistes désirant passer le niveau II ou plus, le certificat doit être établi par un médecin fédéral, du sport ou hyperbare, modèle de certificat obligatoire à télécharger sur le site de la FFESSM.

4. Une photocopie du dernier brevet pour l'activité Apnée.
5. Pour les officiels, copie de la carte d'Officiel FFN de la saison écoulée (pour la remise officiel).
6. Le règlement intérieur du NCR daté et signé

**De septembre 2020 à décembre 2020 : entraînement à l'Illiad à Auneau ou à la piscine des Essarts le Roi.**

**De janvier 2021 à juin 2021 : entraînement à la piscine des Fontaines (Rambouillet)**